

**CDG 38**CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**ARRETE**

**Objet : Arrêté fixant la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade, session 2026**

**Le Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère,**

**Vu** la partie législative du Code Général de la fonction publique,

**Vu** la loi n°2016-486 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et à la citoyenneté,

**Vu** la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modification de transformation de la fonction publique,

**Vu** la partie réglementaire du Code général de la fonction publique, et notamment les articles :

- R325-1 à R325-142 relatifs au recrutement par concours, aux modalités d'inscription aux concours et examens professionnels et aux modalités de désignation des membres des jurys,

- R352-1 à R352-4 relatifs aux dérogations aux règles normales de déroulement des concours, des procédures de recrutement et des examens,

**Vu** le décret n°94-163 du 16 février 1994 ouvrant aux ressortissants des États membres de la Communauté européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

**Vu** le décret n°2007-116 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 21 du décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

**Vu** le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n° 2021-1818 du 24 décembre 2021 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle,

**Vu** l'arrêté C-2025-106 du 25 août 2025, visé en préfecture le 24 septembre 2025, portant ouverture de l'examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe, par voie d'avancement de grade, session 2026,

**Vu** l'arrêté C-2026-031 du 5 février 2026, visé en préfecture le 23 février 2026, fixant la liste des membres du jury de l'examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade, session 2026,

**Vu** l'arrêté C-2026-036 du 23 février 2026, visé en préfecture le 2 mars 2026, fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade, session 2026,

**Vu** l'arrêté C-2026-039 du 9 mars 2026, visé en préfecture le 24 mars 2026, fixant la liste des correcteurs de l'épreuve écrite d'admissibilité de l'examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade, session 2026,

- Vu** l'arrêté C-2026-063 du 12 mai 2026, visé en préfecture le 20 mai 2026, relatif à la désignation des examinateurs de l'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade, session 2026,
- Vu** la convention générale de mutualisation des coûts des concours et des examens transférés du Centre national de la fonction publique territorial vers les Centres de gestion,
- Vu** le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des centres de gestion de la région Auvergne Rhône-Alpes, signé le 13 avril 2022,
- Vu** l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les 12 départements de la région Auvergne- Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2026,
- Vu** le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de l'Isère.

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** La liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade, session 2026, est fixée comme présentée en annexe.

**ARTICLE 2 :** Les candidats disposent en cas de contestation d'un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble (possibilité de saisir le tribunal administratif par la voie de l'application « Télérecours citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ). Dans ce délai, les candidats peuvent également déposer un recours gracieux devant Monsieur le Président du centre de gestion de l'Isère, cette démarche suspendant le délai du recours contentieux.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet [www.cdg-aura.fr](http://www.cdg-aura.fr), après transmission à Madame la préfète de l'Isère.

St Martin d'Hères, le 5 juin 2026

Le Président,



Jean-Damien MERMILIOD-BLONDIN

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT D'ADMISSION  
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE, AVANCEMENT DE GRADE.**

**SESSION 2026**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS  
JURY DES ADMISSIONS DU MERCREDI 3 JUIN 2026**

**LE JURY A FIXE LE SEUIL D'ADMISSION A 10/20**

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1.	Monsieur	ALLIBERT Steve	pierre	ALLIBERT
2.	Madame	ALTMANN Kelly	Christiane, Marie-Louise	
3.	Madame	BESSON Delphine	Murielle	PY
4.	Madame	BOUTHRIN Stéphanie	Liliane Sandrine	DOUCET
5.	Madame	CAILLERE Elise	Liliane, Renée	
6.	Madame	CHARVIN Stéphanie	Chantal	CHARVIN
7.	Monsieur	CRISTINI Michael	Jean	CRISTINI
8.	Monsieur	DE CARVALHO Tristan		DE CARVALHO
9.	Madame	DENEZE Elodie-Rachel		TEMPLIER
10.	Madame	FIGUEREDO Anaïs		FIGUEREDO
11.	Madame	FORAY Anna		FORAY
12.	Madame	FOROT Julie Danielle Léa Patricia		FOROT
13.	Monsieur	FOURVEL Yann		
14.	Madame	FRANCHINI Elodie	CHRISTIANNE BERNADETTE	
15.	Monsieur	FRANCK Killian		
16.	Monsieur	GOMARELI Gurami		GOMARELI
17.	Madame	GONON Emilie	Marion	

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT D'ADMISSION  
 PRINCIPAL DE 2EME CLASSE, AVANCEMENT DE GRADE.**
**SESSION 2026**
**LISTE DES CANDIDATS ADMIS  
 JURY DES ADMISSIONS DU MERCREDI 3 JUIN 2026**
**LE JURY A FIXE LE SEUIL D'ADMISSION A 10/20**

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
18.	Madame	GONZALEZ Laurie		GONZALEZ
19.	Madame	HUGUET Emmanuelle		HUGUET
20.	Madame	LAMRI Laetitia		SANGUILLON
21.	Madame	PONT Sandrine		JOUE
22.	Madame	RAHIM Zouirha		OSMANI
23.	Madame	ROCHE Christelle	LAETITIA GABRIELLE	ROCHE
24.	Madame	SAMMASSIMO Marion	Michèle Rita	
25.	Monsieur	SEBAA Hadi		SEBAA
26.	Monsieur	STOCK Sylvain		
27.	Madame	SUBRA Angélique		SUBRA
28.	Monsieur	TAVEL Maxence	Jules	TAVEL
29.	Madame	TLIBA Feriel		TLIBA
30.	Madame	VIAL Emeline		
31.	Monsieur	VILLIEN Arthur	Franck Yves	
32.	Monsieur	VITRY Jonathan	LAURENT	VITRY